

# L'EUROPE ET SA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

(extraits du programme exhaustif de VIVANT)

## A. Politique extérieure en Europe

La politique étrangère belge peut très bien suivre celle de l'Union Européenne. L'époque où chaque pays européen avait "sa" zone d'influence dans le Tiers Monde est bel et bien révolue.

La Belgique, en tant que centre de l'Union Européenne, a un rôle de premier plan à jouer. Elle a d'ailleurs tout avantage à ce que l'Europe fédérale démocratique des régions exploite, de façon optimale, toutes ses chances d'unification profonde, **y compris sur le plan social**. Il est dès lors primordial qu'un processus poussé de démocratisation s'instaure, très prochainement, dans les institutions européennes et dans le processus décisionnel. L'intervention du Parlement européen doit être élargie.

## B. Coopération au développement

Vivant doute de l'efficacité de la coopération au développement telle qu'elle est appliquée aujourd'hui. Vivant est adversaire d'une aide « réglementée » parce qu'elle peut être **source de corruption et de concurrence déloyale**. Lorsque des prestations occidentales (biens ou services) sont fournies parce qu'elles ne sont pas disponibles sur place, il faudrait que ces fournitures se fassent à l'issue d'une adjudication publique sur le plan européen, ouvertes aux entreprises européennes et non-européennes qui présentent des garanties financières suffisantes pour mener l'opération à bonne fin.

*Selon Vivant, des formes plus efficaces de coopération au développement seraient:*

- l'élargissement des possibilités commerciales, de façon à ce que le pays crée son propre instrument de prospérité;
- l'assistance sur le plan d'une gestion adéquate avec, sur place par exemple, des partenaires qui bénéficient de la confiance de la population locale pour l'exécution de projets de développement;
- le soutien des initiatives qui fournissent des capitaux à petite échelle sous forme de prêts à la population locale (micro-crédit).

*De plus, il faut :*

- veiller à ce que des investissements étrangers ne favorisent pas d'inégalités dans le développement.
- n'accepter comme candidat au développement que des pays dont la puissance militaire est réduite au maximum, de façon à ce que la démocratie puisse s'y installer et s'y stabiliser, sans mettre sa souveraineté en danger.
- organiser des expériences avec un équivalent de revenu de base (par exemple, payé en nourriture) dans des petites communautés isolées.

La distribution ponctuelle (chaque mois) d'un revenu de base dans le Tiers Monde exige un contrôle financier efficace et un accompagnement social afin d'éviter les détournements de fonds.

### C. Revenu de base dans les pays du Tiers Monde

Vivant soutient aussi le mouvement favorable à l'**effacement des dettes publiques des pays du Tiers Monde**. La plupart de ces dettes ont été engagées par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas la possibilité de participer à la prise de décision et ne bénéficiait pas de ces crédits accordés par les banques. Il n'est donc pas équitable que le niveau de vie de ces populations doive baisser pour rembourser les dettes.

Vivant est aussi d'avis que l'**instauration d'un revenu de base dans les pays du Tiers Monde** peut être la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 40 € à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % de notre PNB. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2 500 000 habitants, ces 40 € sont l'équivalent de 250 € de chez nous, les produits de base étant moins chers dans ce pays. De ce fait, on crée un marché local, puisque le pouvoir d'achat est augmenté. Le revenu de base procure aux individus, qui le reçoivent, une plus grande autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.

On peut aussi envisager que les produits industriels importés dans ces pays soient fortement taxés car ils sont, la plupart du temps, achetés par des personnes aisées. Cela permettrait de financer, en partie, le revenu de base de toute la population.

### D. Importance du revenu de base pour le Tiers Monde

*A Sao Paulo (17 millions d'habitants) – Brésil), Martha Suplicy, maire de cette ville depuis janvier 2001, installe le revenu de base depuis juin 2001 pour les petits salaires et les personnes sans revenu. Cette distribution s'accompagne d'une aide sociale pour une éducation à la gestion et une protection contre les vols.*

Son ex-mari, Eduardo Matarazzo Suplicy, sénateur fédéral de l'état de Sao Paulo pour le parti travailliste, a déclaré :

*« Le revenu de base est une arme efficace contre la non-liberté économique qui pousse les gens à accepter des conditions de travail mi-esclavagistes ou qui les pousse à aller chercher un revenu dans des régions inamicales. C'est un moyen efficace dans la lutte contre le crime organisé (commerce illégal des drogues, traite des hommes) et qui brise le cercle vicieux de la pauvreté et de l'analphabétisme. »*

PS. Et, le **8 janvier 2004**, le Président de la République **Luiz Inácio Lula da Silva** a donné la **sanction présidentielle à ce projet** au cours d'une cérémonie réunissant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le professeur Philippe Van Parijs. **Le Brésil** est ainsi le premier pays où le Congrès national a adopté **une loi instituant un revenu de citoyenneté**.